

# La maîtrise de l'énergie dans le secteur du bâtiment : une action prioritaire du Plan climat de la Région Languedoc-Roussillon

» [laRegion.fr](http://laRegion.fr)



Le Languedoc-Roussillon est la région française démographiquement la plus dynamique avec une croissance de 1,4 % par an, ce qui représente en moyenne 33 000 nouveaux supplémentaires chaque année. Cette augmentation rapide de la population a un impact immédiat sur les consommations d'énergie.

Représentant **30 % des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique** du Languedoc-Roussillon, le bâtiment (résidentiel et tertiaire) est un secteur à fort enjeu. Le secteur résidentiel représente environ 20 % des émissions de gaz à effet d'origine énergétique dans le bilan régional, tandis que le secteur tertiaire représente 10 % des émissions.

Au final, le secteur du **Bâtiment**, résidentiel et tertiaire, **constitue le second secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre au niveau régional**, après les transports. Ce constat souligne la nécessité d'agir, principalement en terme de maîtrise de l'énergie. L'action se justifie d'autant plus qu'elle a un impact non seulement environnemental, mais également :

- économique : l'économie résidentielle occupe une place importante en Languedoc-Roussillon, et le développement du secteur de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables est fortement créateur d'activité et d'emplois non délocalisables,
- social : l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments contribue à améliorer le cadre de vie des habitants et permet de diminuer la facture énergétique des logements, qui constitue un poste important pour certains foyers jusqu'à les placer parfois dans une situation de précarité énergétique.

L'accompagnement de ces projets permet d'anticiper les évolutions réglementaires issues du travail de l'association Effinergie et des Régions, en produisant des références locales aussi bien dans le domaine du logement que du bâtiment tertiaire.



## La Région Languedoc-Roussillon, une longueur d'avance sur la performance énergétique des bâtiments

En 2007, la Région Languedoc-Roussillon est l'une des toutes premières Régions françaises à expérimenter la mise en œuvre du label Bâtiment Basse Consommation - Effinergie (consommations inférieures à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an) en lançant, un appel à projet régional, en partenariat avec l'ADEME dont les objectifs sont :

- soutenir la réalisation de bâtiments exemplaires pour leurs performances énergétiques,
- réaliser un suivi des performances thermiques et énergétiques des BBC,
- organiser le retour d'expérience sur ces réalisations auprès des maîtres d'ouvrages et des professionnels,
- répondre à la problématique du bâtiment en climat méditerranéen.

Aujourd'hui, l'association Effinergie propose de nouveaux référentiels plus performants que le référentiel BBC actuel. Attentive à valoriser les économies d'énergie, **la Région prend en compte les orientations d'Effinergie et pousse encore plus loin les critères d'efficacité en exigeant le niveau BBC + pour le concours régional Bâtiment Basse Consommation d'énergie 2012.**

### De nouveaux référentiels avec trois objectifs principaux :

- concevoir des bâtiments consommant encore moins d'énergie,
- mobiliser les occupants sur la totalité des consommations d'énergie dont l'électroménager, l'informatique...,
- développer la production locale d'énergie renouvelable

Pour plus d'informations : [www.effinergie.org](http://www.effinergie.org)

## Concours régional Bâtiment Basse Consommation d'énergie 2012

Ce concours régional a pour vocation de faire émerger en priorité les projets de rénovation, les logements sociaux performants et l'innovation.

Ce concours s'adresse à tous types de maîtres d'ouvrage :

- collectivités locales,
- établissements de santé,
- organismes publics,
- bailleurs sociaux,
- copropriétés,
- entreprises,
- associations.

## La Région aide les porteurs de projet

**⚠ Les aides sont exprimées en €/m<sup>2</sup> SHORT.**

	Catégorie 1 : BBC rénovation	Catégorie 2 : BBC+ rénovation*	Catégorie 3 : BEPOS rénovation**	Catégorie 4 : BBC+ neuf*	Catégorie 5 : BEPOS neuf**
Bailleurs sociaux	80	50	60	60	50
Collectivités	40	40	50	30	40
Autres	30	40	50	20	40

**Pour bénéficier de ces aides, les projets doivent être lauréats du concours régional BBC Effinergie dont le cahier des charges est consultable sur le site de la Région [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr).**

**Des aide complémentaires pourront être apportées par l'ADEME, pour certaines catégories.**

**Les projets de rénovation énergétique des logements sociaux pourront bénéficier d'une aide complémentaire dans le cadre du dispositif FEDER.**

*BBC+ neuf :	Bâtiments	Cep max
	Habitats sociaux	40* (a+b) kWh ep/m <sup>2</sup> SHORT
	Bureaux	56* (a+b) kWh ep/m <sup>2</sup>
	Bâtiments scolaires (crèches, écoles, collèges, lycées...)	44* (a+b) kWh ep/m <sup>2</sup>
	Hôpitaux, médiathèques et autres	Cep < Cepref - 60 %

a et b sont les coefficients de correction pour la zone climatique et l'altitude du label BBC Effinergie.

**BBC+ rénovation** : pour les projets résidentiels dont la Cep max est de 48 kWh ep/m<sup>2</sup>/an. Pour les projets tertiaires, la Cep sera inférieure à la Cepref - 60 %.

**\*\*BEPOS** : Il s'agit de bâtiment qui respecte les exigences des catégories précédentes.

*Exigences complémentaires :*

La production locale d'électricité sur la parcelle où est située l'opération est supérieure à la consommation totale d'énergie tous usages : consommation d'énergie primaire du bâtiment pris en compte dans le calcul réglementaire (5 usages réglementés) + consommation pour les autres usages spécifiques de l'électricité.



## La Région Languedoc-Roussillon accompagne la dynamique régionale de la basse consommation d'énergie

### Accompagnement du centre de ressources régional Ecobatp LR



Ce centre de ressources créé fin 2008 a pour vocation de renforcer l'appui aux professionnels du bâtiment (artisans et maîtres d'œuvre) pour qu'ils s'engagent massivement dans des démarches de qualité environnementale et de performance énergétique dans le secteur du neuf et de la rénovation.

### Implication de la Région au sein de l'Association Effinergie



Consciente de l'enjeu que représente le secteur du bâtiment en terme d'émissions de gaz à effet de serre, la Région Languedoc-Roussillon s'est associée aux travaux de l'association Effinergie pour la définition d'un label Bâtiment Basse Consommation (BBC) d'énergie dès 2006. Yves Piétrasanta, Vice-président de la Région en charge de l'environnement et du développement durable, en assure ainsi la Vice-présidence depuis sa création.

## Zoom sur la maîtrise de l'énergie dans le logement social

L'amélioration de la performance énergétique du parc de logements sociaux existant représente également un enjeu important : en 1999, la consommation des logements HLM représentait 7 % des consommations totales du secteur de l'habitat.

La Région fonde son action sur un référentiel environnemental pour le logement social applicable dans le cadre des opérations de renouvellement urbain. Par ailleurs, la mise en œuvre du FEDER par la Région pour la rénovation des logements sociaux permet d'accélérer la réhabilitation énergétique du parc le plus dégradé.

Un dispositif d'intervention sur l'amélioration de la performance énergétique des logements a été mis en place fin 2009. Son principal objectif est d'accompagner les bailleurs sociaux dans leurs projets d'amélioration du confort des logements, de diminution, à terme, des charges pour l'occupant et de s'inscrire dans une démarche globale de développement durable.

Depuis le lancement de ce dispositif, ce sont ainsi 4,2 M€ qui ont été mobilisés par le FEDER, correspondant à la réhabilitation énergétique de 1 128 logements sociaux.

## Réhabilitation basse consommation d'énergie de 3 bâtiments soit 52 logements sociaux

Quartier Saint Jean - Saint Pierre à Narbonne (11)

### Intervenants :

- **Maître d'ouvrage** : Société Audoise & Ariègeoise d'HLM
- **Maîtrise d'œuvre** : Cabinet d'architecture Françoise Ferrié
- **Bureau d'étude thermique** : SARL Vergé Hestève

## Programme de travaux d'économies d'énergie

- Isolation par l'extérieur des façades
- Isolation des planchers hauts et combles
- Isolation haut des caves
- Mise en place de fenêtres double vitrage avec gaz peu émissif
- Création d'une ventilation de type mécanique hygro-réglable
- Remplacement des portes palières
- Isolation des parties communes et halls d'entrée
- Reprise de la production d'eau chaude solaire thermique
- Amélioration du chauffage : contrôle et réfection des calorifuges, robinets thermostatiques...

### Chiffres clés

#### Éléments techniques

SHON : 4 367 m<sup>2</sup>

Consommation conventionnelle d'énergie Cep	Etat actuel	Etat futur	Logement
<b>Bâtiment Jourre A</b>	143 kWhep/m <sup>2</sup> /an	61 kWhep/m <sup>2</sup> /an	Logement
<b>Bâtiment Jourre B</b>	147 kWhep/m <sup>2</sup> /an	58 kWhep/m <sup>2</sup> /an	Logement
<b>Bâtiment Pompidor</b>	146 kWhep/m <sup>2</sup> /an	63 kWhep/m <sup>2</sup> /an	Logement

  

Logement économe	Logement
≤ 50 A	Logement
51 à 90 B	Logement
91 à 150 C	Logement
151 à 230 D	Logement
231 à 330 E	Logement
331 à 450 F	Logement
≥ 450 G	Logement

Logement économe

Logement énergivore

#### Éléments financiers

- **Coût des dépenses liées à la réhabilitation énergétique** : 1 352 667 €
- **Aides FEDER** : 405 800 €





» **laRegion.fr**

**Hôtel de Région**  
201 avenue de la Pompignane  
34064 Montpellier cedex 2  
[www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)

**l'Europe s'engage**  
en  
**Languedoc-Roussillon**  
avec le **FEDER**

